



HAL
open science

La fonction de coordination et la formation en travail social à l'épreuve du politique : l'épreuve de la monographie

Emmanuel Triby

► To cite this version:

Emmanuel Triby. La fonction de coordination et la formation en travail social à l'épreuve du politique : l'épreuve de la monographie. Colloque Inter-Congrès AREF Nancy 2021 : Politiques et territoires en éducation et formation, Jun 2021, Nancy, France. hal-03736004

HAL Id: hal-03736004

<https://hal.science/hal-03736004>

Submitted on 21 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FONCTION DE COORDINATION ET LA FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL A L'ÉPREUVE DU POLITIQUE : L'ÉPREUVE DE LA MONOGRAPHIE

Emmanuel TRIBY

Université de Strasbourg
LISEC (UR 2310)

Mots-clés : coordination, monographie, politique, problématisation, travail social

Résumé. *Sous l'effet de nouveaux textes réglementaires, le travail social a été poussé à changer ses modalités de réponse aux besoins de ses publics ; cela a fait émerger la nécessité d'une fonction nouvelle : la coordination. Une université et un IRTS proposent, depuis 2013, une formation à la coordination à visée de "re-professionnalisation". L'objectif de cette formation ouverte à des professionnels impliqués dans cette fonction est la construction de compétences au travers de l'élaboration d'une monographie centrée sur la mise en problème de cette fonction dans leur institution. L'analyse de ces monographies et des débats développés durant la formation montre combien la mise en œuvre de la fonction de coordination, apparemment plutôt opératoire, est confrontée à la question du politique : tensions dans le métier ; rapports de pouvoir entre acteurs ; gouvernance du territoire, résistances des structures antérieures.*

Notre champ de recherches concerne la formation des adultes ; l'approfondissement régulier de notre questionnement nous a conduit à la question du politique, du politique dans la formation et dans l'activité professionnelle, un domaine un peu négligé dans les sciences de l'éducation et de la formation. La thématique proposée par le colloque AREF 2021 est l'occasion d'interroger à nouveaux frais une recherche-formation développée depuis 7 ans dans le champ du travail social ; centrée sur la fonction de coordination dans le travail social et menée à partir de la collaboration avec un IRTS, elle se prête particulièrement au développement de cette question.

Après avoir analysé le contexte social d'émergence de ce projet de recherche-formation, nous proposons une problématisation du politique dans le travail social et plus particulièrement dans son activité de coordination et son interrogation par notre recherche-formation. La démarche de recherche est alors présentée, sa méthodologie et son cadre conceptuel ; son épreuve de validation, la construction d'une monographie, joue ici un rôle central. Quelques résultats provisoires sont enfin présentés et discutés.

1. Contextes : l'émergence de la coordination

Dans l'optique de formuler une question de recherche, il convient d'exposer le contexte dans lequel a émergé un besoin de coordination dans le travail social et les interrogations que ce besoin suscite en matière de formation. Trois niveaux d'appréhension de ce contexte sont nécessaires.

1.1. L'évolution de la question sociale

La question sociale se décline aujourd'hui dans des problématiques de plus en plus complexes, comportant de plus en plus d'acteurs, mobilisant des ressources et des instruments variés, ouvrant sur des issues plus incertaines. Cela rend le débat proprement politique de plus en plus difficile tant en termes de proposition d'un devenir commun qu'en termes d'actions à mettre en œuvre. La possibilité de l'action publique se délite et son effectivité s'éloigne. Dans ce contexte, l'agentivité des vulnérables (Brodiez-Dolino, 2016), subjectivement plus encore qu'objectivement, tend à devenir une préoccupation majeure. *L'inclusion* se propose comme une nouvelle ingénierie sociale,

la possibilité de l'intégration comme ressource de développement à travers de nouveaux modes de collaboration professionnels-usagers.

1.2. L'évolution des politiques sociales

Conséquemment, les politiques sociales sont à la recherche d'un champ d'intervention nouveau : de la « cohésion sociale » à « l'inclusion », il s'agit d'abord de prendre acte d'une « société des individus » (N. Élias) forcément aux prises avec *le* politique. La question même de l'exercice du pouvoir dans ce qui est susceptible de « faire société » se pose d'abord dans les termes de l'efficacité autant que la légitimité. Le devenir commun possible de cette « société individuée », de plus en plus différenciée et inégalitaire, semble suspendu à la possibilité de faire lien en multipliant les modalités de coopération au risque d'augmenter à outrance les formes de division du travail, et de collaboration ; c'est l'orientation des politiques publiques dans le social et la matière du discours à visée proprement cognitive qui les accompagne nécessairement (Muller, 2000).

1.3. Les transformations du travail social

Dans ce contexte, le « calcul économique » se déploie dans le travail social et paraît inéluctablement s'installer dans les pratiques professionnelles et leurs idéels. La recherche de l'efficacité et plus encore de l'efficience dans un champ résistant pourtant à la définition d'un rendement, « l'économisation » progressive des manières de saisir l'activité dans ce champ, alors que les ressources sont de plus en plus comptées, sont les symptômes d'une sorte d'encastrement du travail social dans des dynamiques marchandes ou quasi-marchandes.

Le partage de la *responsabilité* de son devenir par les personnes porteuses de handicap, la place de l'utilisateur dans l'intervention sociale, la mobilisation de nombreux « partenaires » aux intérêts divergents appellent de nouveaux modes de fonctionnement. C'est ainsi que s'affirme « la politique d'économisation » ; elle appelle un « réinvestissement réflexif, (...) car elle ne peut pas ne pas affecter les conceptions mêmes que nous nous faisons du politique » (Linhardt et Muniesa, 2011, p.20).

1.4. L'émergence du besoin de coordination dans le travail social

Fonctionnant en interne dans des rapports hiérarchiques assez pesants et une division du travail assez figée, victimes d'une perte d'efficacité voire de légitimité en externe, les institutions du travail devaient trouver d'autres modes d'organisation ; un besoin de coordination des l'activité de ses professionnels a progressivement émergé au tournant des années 2000 en France (Barreyre, 2010 ; Jaeger, 2010). Derrière cette émergence, il y a d'abord un besoin *cognitif*, le besoin de nommer et de comprendre autrement les pratiques professionnelles et leur ajustement aux demandes des usagers et les attentes des partenaires. Ceci implique de mettre les savoirs en « négociation », en interne comme avec les usagers et les partenaires, et de tenter de construire des rapports au savoir différents.

Dans ce contexte, une question s'impose : quelle *gouvernance* des savoirs est-il possible de mettre en œuvre ? Quel pouvoir donner à cette fonction de coordination qui puisse échapper à la fois aux rapports hiérarchiques et aux contraintes des rapports interinstitutionnels ?

2. Problématisation(s) : entre activité réflexive et activité formative

Notre double question engage une problématisation qui prenne conjointement en compte la nature particulière de ce besoin de coordination, historiquement attaché aux activités marchandes, les professionnels impliqués directement et indirectement par cette fonction, enfin, les compétences à mobiliser pour la mettre en œuvre et donc la formation que cela exige. Notre hypothèse est que cette formation passe nécessairement par la problématisation de l'expérience de ces professionnels engagés dans cette fonction ou en voie de l'être ; c'est la condition à la fois pour donner sa place au politique, au-delà de « l'économisation », et d'autoriser une meilleure gouvernance des savoirs en jeu pour ces professionnels. Dans cette recherche-formation, l'activité de problématisation concerne les professionnels en formation (objet) autant que le chercheur concepteur et animateur de cette formation (sujet).

2.1. La coordination : une question qui croise pouvoir(s) et savoir(s)

Avec la coordination, on touche à la dimension anthropologique des sociétés humaines et plus particulièrement leur « besoin d'ordre » (Muller). En ce sens, une entrée par la tension et l'articulation entre savoirs et pouvoirs, propres aux sociétés humaines, est inévitable. Inscrite ici dans la formation, l'articulation sert de trame aux professionnels pour construire leur apprentissage ; c'est pourquoi il convient de mettre au jour les configurations des savoirs autant que des pouvoirs dans lesquelles les professionnels tentent de développer leur fonction.

2.1.1. Savoir(s)

Dans la coordination, la question du savoir – ou des savoirs – se pose à deux niveaux :

- en interne, elle se pose d'abord entre les savoirs professionnels du coordinateur/de l'équipe : cette différence est d'autant plus importante que, d'une part, le coordinateur est souvent lui-même issu de l'équipe, d'autre part, le coordinateur ne peut s'appuyer sur une position hiérarchique pour affirmer la primauté de ses savoirs.

- en externe, une triple différence définit les savoirs des professionnels, ceux des usagers et de leur famille, ceux des partenaires. Toute la constellation des savoirs y est en jeu : savoirs professionnels, savoirs normatifs, savoirs d'expérience et savoirs pratiques. Dans cette constellation, les savoirs théoriques et leur capacité de questionnement sont susceptibles d'instaurer un ordre fonctionnel.

2.1.2. Pouvoir(s)

Avec la coordination, la question du pouvoir, notamment dans les organisations, prend une tournure particulière que l'on peut sommairement présenter dans la tension entre la verticalité et l'horizontalité du pouvoir qui se traduit notamment par une certaine mise en problème de l'autorité. Celle-ci se débat entre l'autorité formelle, normée, hiérarchique, et l'autorité fonctionnelle puisant à l'exercice même d'une fonction au sein d'une activité collective et partagée (entre professionnels, partenaires et usagers).

Pour nommer la forme de pouvoir qu'est susceptible d'exercer le coordinateur, il est souvent fait référence au *management transversal* : cette figure quelque peu paradoxale exprime le pouvoir d'influence d'une fonction, et plus précisément la capacité d'exercer un pouvoir dans une organisation hiérarchisée et fortement sectorisée alors même que le coordinateur ne dispose d'aucune position hiérarchique. La question de sa place dans l'exercice de son activité est décisive et ceci d'autant que la coordination est au cœur du fonctionnement d'une organisation marquée par une certaine division du travail, dans une société marquée par une séparation des fonctions, alors qu'une grande proximité par rapport aux usagers est attendue : écoute de la demande, analyse du besoin, implication forte de l'utilisateur et de ses proches...

2.2. Le politique/la politique dans la coordination

Cette articulation est essentielle pour comprendre l'intérêt de faire travailler les professionnels à la problématisation de leur activité de coordination, à l'occasion de l'élaboration de leur monographie.

2.2.1. Le politique

Le politique intervient selon deux modalités distinctes. La mobilisation professionnelle autour de la promotion de cette fonction dans les institutions du travail social atteste l'existence d'un *besoin social* lié à la possibilité même de perpétuer une intervention sociale efficace et ajustée. Par ailleurs, à travers le travail de coordination, il s'agit bien de faire converger des acteurs aux intérêts variés autour d'objectifs similaires pour autoriser un *commun* durable. Ces deux éléments semblent illustrer la dimension intrinsèquement politique de la fonction.

2.2.2. La politique

La politique du travail social s'actualise dans les conditions même de fonctionnement de l'économie de la coordination correspondant à un jeu de contraintes lui-même fortement institué et régulé. Par ailleurs, la coordination concentre les éléments d'une mise en scène efficace de l'action sociale :

figures, outils de “démonstration“, médiatisation... Ces instruments sociocognitifs des politiques sociales ont pour raison d’être la responsabilisation des différents acteurs de l’action sociale, en particulier celle de l’usager. Cette responsabilisation est un « processus » (Jaeger, 2009) qui a besoin d’être organisé, coordonné ; telle est la nature même des « politiques d’économisation ».

3. Méthodologie de la recherche formation

Résultat d’une collaboration entre un IRTS et l’université, le « Diplôme d’Université (DU) de coordinateur en travail social et médicosocial » a eu, dès sa création, un caractère expérimental, compte tenu du caractère intrinsèquement problématique de cette fonction dans le social et de la possibilité même de s’appuyer sur les expériences de sa mise en œuvre dans des contextes sociaux et institutionnels variés.

3.1. La monographie

Dès la 1^{ère} promotion, il a été décidé de réduire l’évaluation de la formation¹ et la validation de ce diplôme à la réalisation individuelle d’une *monographie* centrée sur la problématisation et la conceptualisation de sa pratique de la coordination par les différents participants à la formation. La construction de cette monographie, constituant le fil directeur de la formation, s’effectue très progressivement au gré des journées alternant la problématisation – conceptualisation, la méthodologie de la monographie et du recueil de données, la découverte des démarches et des instruments de la coordination dans différents milieux. Chaque professionnel étudiant est ainsi invité à faire l’analyse de son expérience en articulant l’attention au cours et aux détours d’une expérience, d’un côté, la visée d’une professionnalisation d’une fonction en construction, de l’autre ; on relèvera qu’il ne s’agit pas d’un métier nouveau mais plutôt du nouvel usage d’un métier existant.

La démarche de problématisation passe par la narration d’un vécu mis en réflexivité, afin de développer une approche « réaliste » de son activité. Si « être réaliste, ça n’est pas simplement décrire le réel mais rendre le réel problématique » (Didi-Huberman, 2009), c’est une problématisation à trois niveaux qui s’impose aux professionnels étudiants : la trame historique du travail social qui a vu émerger cette nouvelle fonction ; le cadre institutionnel qui tente de donner une place à la fonction de coordination dans l’organisation de ses activités ; l’observation et l’interrogation des situations rencontrées et/ou élaborées : la formation d’une posture professionnelle, le questionnement des « réserves d’alternatives » (Schwartz, 2014) que chaque professionnel est à même d’imaginer et de concevoir. Chaque niveau de problématisation est une expression particulière du politique et une interrogation de la politique du travail social.

Dans cette formation en alternance de fait (ou informelle), le rapport à l’expérience est décisif pour construire une problématisation réellement éclairante, ouverte sur de nouveaux modes de compréhension et d’intervention. En questionnant cette expérience, ce sont trois piliers de l’apprentissage, particulièrement chez l’adulte, qui sont en jeu : les résistances (au changement, à la formation), les obstacles (à l’apprentissage, à la collaboration), l’effort ou la persévérance (Perrenoud, 2004) ; trois occasions de mettre à l’épreuve les conditions psychosociales de la coordination dans une activité professionnelle que l’on veut développementale.

3.2. Traitement du matériau (les données)

3.2.1. Le matériau utilisé

Il comporte trois sources distinctes : des écrits sous la forme des monographies rassemblées depuis l’origine de ce DU et jusqu’à la 6^{ème} promotion, récemment terminée, soit 90 monographies ; le verbatim des séances d’accompagnement dans la construction des monographies et les premières ébauches de réflexion ; les traces des discussions développées durant la formation. Ce matériau a fait l’objet d’un traitement par analyse thématique construite à partir de notre cadre conceptuel et de nos hypothèses.

¹ Cette formation correspond à 240h d’enseignements (ou de formation formelle) répartis sur 8 mois, sachant que tous les étudiants sont par ailleurs en activité dans une institution.

3.2.2. *Le cadre conceptuel mobilisé*

Pour travailler les hypothèses et analyser les matériaux est volontairement composite, nous avons emprunté principalement à la didactique professionnelle, notamment au moyen de deux concepts clés dans cette démarche : la situation potentielle de développement (Mayen) et la structure conceptuelle de la situation (Vergnaud, Vidal-Gomez) afin de prendre toute la mesure de la dimension cognitive des situations élaborées par la coordination. Pour cette contribution, les apports de la conceptualisation du politique entre une sociologie économique (Callon, Muniesa...) et une sociologie politique (Pierre Muller), ont été éclairants.

Enfin, le point de vue des sciences de la formation travaille en permanence dans nos recherches, afin de pouvoir rester attentif aux enjeux d'une *relation de formation* (Triby, 2021), de l'intention à sa réalisation, dans une formation universitaire en alternance (informelle) ; ce point de vue est indissociable du cadre dans lequel se constituent les différentes strates de cette relation. La question du *cadre* (Maggi, 2015) est proprement déterminante. Le cadre, ce sont d'abord les conditions dans lesquelles l'expérience s'est construite. Ensuite, le cadre, c'est le référentiel des savoirs du diplôme auquel le candidat tente d'accéder. Enfin, le cadre, c'est la configuration psychique et sociale dans laquelle le sujet se met en débat pour faire le tri de ses expériences et de ses savoirs.

3.2.3. *Hypothèses (ou idées directrices)*

Dans la perspective des sciences de l'éducation et de la formation, le politique prend tout son sens dans la relation, la relation de formation, et le développement des personnes inscrites dans des tensions et des divergences de point de vue. Dans ce double sens et dans le contexte de notre recherche-formation, le politique se noue dans l'activité de problématisation que le professionnel est susceptible d'élaborer et dans sa capacité à mettre au jour les tensions entre son expérience et les cadres au sein desquelles elle se construit. La monographie, lieu de déploiement de la problématisation de son expérience, est l'occasion de mettre au jour le politique en formation et éducation, au sein du *territoire agissant*.

4. Résultats et perspectives

Fort de notre cadre conceptuel et orienté par nos hypothèses, nous pouvons formuler ces quelques résultats, encore provisoires ; un approfondissement du traitement des matériaux devrait permettre une analyse plus fine. Notre préoccupation est ici de poser le cadre d'une mise au jour du politique dans des travaux visant à valider à la fois une expérience et sa mise en problèmes : diplômes universitaires professionnels mais également validation des acquis de l'expérience (VAE), voire sans doute les premières expérimentations des actions de formation en situation de travail (AFEST). La discussion qui suit ouvre à cet égard quelques premières perspectives, éclairant du même coup notre conception du politique dans la formation.

4.1. *Résultats de notre investigation*

La construction d'une monographie en formation d'adultes constitue une mise à l'épreuve du politique dans la formation selon quatre points de vue :

- La monographie est un dispositif de formation inscrit dans les tensions d'un métier en mutation et de professionnels en difficulté (déprofessionnalisation) ; le travail de coordination aboutit souvent à mettre en question les normes et les valeurs des professionnels fonctionnant sous la contrainte de réalisation d'un service objectivable, générant ainsi des résistances qui s'expriment vers leur personne que vers la hiérarchie et l'institution. La nécessité d'impliquer l'utilisateur laisse souvent ouverte la possibilité d'attentes peu réalistes de sa part vis-à-vis du travail des professionnels. On assiste ainsi à des situations de « négociation des savoirs » (Le Meur et Sabinot, 2019), entre les modes de traduction de leurs besoins d'intervention par les usagers, ainsi que de leurs proches, et les savoirs professionnels des éducateurs transparaissant dans leurs actions ; le rôle du coordinateur paraît ici important, notamment dans le travail de mise en mots des réunions d'équipe (définition de l'ordre du jour, comptes-rendus des réunions...);

- La démarche de problématisation permet d'identifier les rapports de pouvoir entre les acteurs internes (aux établissements) et externes (les partenaires, les usagers) contribuant à transformer la gouvernance des *territoires*. Un rapprochement en interne semble facilité par la coordination une meilleure intégration des interventions des différents acteurs. Le pouvoir d'intervention des coordinateurs en poste est d'abord interne, sur l'équipe, dans l'équipe, avec l'équipe ; cela apparaît a contrario quand certaines monographies analysent le besoin de coordination dans certaines structures qui n'ont pas encore désigné de coordinateurs. Ainsi, sont révélés les carences du pouvoir hiérarchique sur le fonctionnement de l'activité quotidienne des professionnels : horizontalité du fonctionnement et verticalité du hiérarchique sont assez clairement identifiés comme deux forces en tensions problématiques ;
- La monographie illustre la façon dont les territoires se modèlent, notamment en fonction de la manière dont le pouvoir politique traduit les besoins sociaux dans ses interventions et l'organisation de la collaboration entre partenaires ; dans les monographies, le jeu de pouvoirs structurant les territoires apparaît nettement car le travail de coordination semble avoir pour effet presque spontané d'interroger les positionnements respectifs des acteurs sur les territoires, en autorisant pourtant le coordinateur à affirmer un point de vue. Cela étant, la construction de la monographie sert avant tout à leurs professionnels – auteurs, à mettre au jour les systèmes d'acteur, expliciter les contraintes qui pèsent sur leurs actions du fait même de l'existence de ce « système » (au sens de l'approche systémique pas de la pensée complotiste). C'est ainsi que se dessine le territoire *réel* du travail social dont les coordinateurs constituent un acteur clé dans cette part d'investissement subjectif de la personne qui accepte d'aller plus loin que les fonctions réparties par l'organisation et les rapports inter-institutionnels ;
- Reflet des contradictions d'une fonction en émergence (la coordination), les perspectives d'action proposées dans les monographies montrent comment la dynamique horizontale de la coordination n'en finit pas de rencontrer les résistances d'une verticalité du pouvoir, microsociale et macrosociale. La fonction de coordination montre ses contradictions internes tentant d'emprunter aux logiques marchandes, historiquement marquées par la coordination mais également par la compétition, et les dynamiques de collaboration entre les acteurs.

Dans cette quadruple perspective offerte par les monographies, la coordination pourrait constituer l'avatar cognitif du management contemporain : traiter les informations, mettre les savoirs en débat (entre professionnels, entre professionnels et usagers), gérer les tensions entre savoirs intimes (personnels) et savoirs professionnels, savoirs tacites et savoirs en interaction, savoirs des professionnels (en acte) et discours institutionnels (comme mode d'intelligibilité imposé des actions à réaliser, s'accorder sur des modes d'intelligibilité partagés, même provisoirement, participer activement à l'évolution des représentations des parties prenantes, en somme concourir à redonner du sens à l'activité professionnelle. C'est pourquoi il n'est pas vain de parler à ce propos de *cultures d'action* : « manières-en-actes, communes à un ensemble de sujets de penser leurs actions, de construire du sens autour d'elles, de leur donner une signification » (Barbier et Wittorski, 2015).

L'approche la plus intéressante de ce point de vue est l'ethnométhodologie, faisant référence aux « accomplissements pratiques » et à la « réflexivité » pour expliquer comment les individus font évoluer leurs conceptions et leurs savoirs dans l'interaction, et fabriquer des « choses organisationnelles » (Garfinfel, 2020). C'est parce que la réflexivité est nécessaire pour que les « accomplissements pratiques » se transforment mais qu'elle reste limitée si l'on ne favorise pas le déploiement d'une fonction de coordination qui, littéralement, politise les interactions. De façon plus générale, l'évolution des problématiques sociales contemporaines suggère de s'intéresser plus attentivement aux « savoirs tacites », aux interactions, aux méthodes de raisonnement des acteurs dans leur diversité, leurs manières de résolution de problèmes...

J.M. Plane note que « les managers d'équipe devront davantage prendre en compte les contradictions, les clivages et les conflits potentiels entre parties prenantes » (Plane, 2008, p.52) ; et que cela « revient à laisser aux salariés la possibilité de réaliser des ajustements souples et évolutifs permettant de mieux gérer les incertitudes » (*ibid.*). Ces incertitudes sont d'autant plus sensibles que les professionnels sont à la recherche de réalisation d'eux-mêmes, une manière de se mettre à l'épreuve de leur activité, pour pouvoir s'approprier un métier dont

le sens se perd dans des prescriptions, ni très légitimes, ni très réalistes. Cela revient à instaurer une sorte de doute méthodique concernant les savoirs à mettre en valeur et à valoriser effectivement dans les actions. D'où l'importance de consigner tous ces débats de savoirs, donc de prendre au sérieux les savoirs qui traversent les réunions d'équipes.

Cette exigence est d'autant plus importante que les grandes lois sur le travail social ont consacré la place de l'usager : « les personnes recherchent d'abord le développement d'elles-mêmes mais aussi de la reconnaissance et du pouvoir d'achat » (*ibid.*) ; il faut entendre ici pouvoir d'achat au sens de pouvoir d'agir sur son mode de vie, dont le revenu n'est qu'une modalité fonctionnelle. D'où, tout naturellement, la référence à une disposition très contemporaine, particulièrement problématique dans un contexte d'individuation : l'implication. Celle-ci confirme le besoin de se centrer sur l'activité en situation. Le rôle du management : créer les conditions sociocognitives de l'implication.

4.2. Discussion : politique de la coordination

La monographie est l'occasion de montrer que, au-delà des compétences, la coordination se réalise à travers tout un jeu de *dispositions*, impliquant notamment un changement de perspective, à la fois du regard et de l'horizon. Des dispositions internes aux sujets en interaction, bien sûr, mais également des dispositions externes, en lien avec les *politiques publiques* du social qui constituent à la fois des actions en faveur du fonctionnement de l'économie – et sa dynamique spécifique, aujourd'hui, celle du capital – mais plus généralement en faveur de « l'ordre social » (Muller, 2015).

Ces dispositions et les décisions qu'elles convoquent sont politiques à la fois parce qu'elles expriment un choix en faveur d'une catégorie particulière d'individus, elle-même en rapport à la « catégorie » des usagers : simultanément, des intérêts particuliers et un mode particulier de reproduction de ces catégories dans les conditions du travail social en transformations ; et parce qu'elles répondent à la préoccupation d'un devenir commun durable. Mais elles sont également politiques parce qu'elles s'inscrivent dans une problématique particulière (l'obligation de choisir entre différentes alternatives dans la double tension individuel/collectif et passé/devenir) et parce qu'elles sont l'objet d'un débat public (matière à discussion et à lutte). Quand F. Hubault (2013) relève que le « travail de management » s'inscrit aujourd'hui dans un nouveau rapport au risque, au temps, au réel et à la valeur, il signale la place centrale du politique à une époque historique où l'extension de l'économique à l'ensemble des activités sociales paraît avoir trouvé des limites absolues.

Bibliographie

- Brodiez-Dolino, A. (2016). *Le concept de vulnérabilité*, Collège de France, lavedesidees.fr
- Didi-Huberman, G. (2009). *Quand les images prennent position. L'œil de l'histoire 1*, Paris : Minuit.
- Garfinfel, H. (2020). *Recherches en ethnométhodologie*, Paris : PUF.
- Hubault, F. (2013). Le travail de management, *Travailler*, 29, 81-96.
- Jaeger, M. (2009). Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation, *Vie sociale*, 3, 71-81.
- Jaeger, M. (2010). L'actualité et les enjeux de la coordination des actions et des dispositifs, *Vie sociale*, 1, 13-23.
- Jorro, A. (2011). Reconnaître la professionnalité émergente, In : Jorro A. et de Ketele, J.M. (dir.). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* (p.7-16), Bruxelles : De Boeck.
- Le Meur, P-Y., & Sabinot, C. (2019). Négocier les savoirs et les valeurs des lieux en Nouvelle-Calédonie, In : Verdeaux F. et alii (dir.) *Savoirs locaux en situation* (p.45-59), Paris : Quae.
- Linhardt D. et Muniesa F., « Tenir lieu de politique » Le paradoxe des « politiques d'économisation », *Politix*, 3, 95, 7-21. DOI : 10.3917/pox.095.0007
- Maggi, B. (dir) (2015). *Interpréter l'agir, un défi théorique*, Paris : PUF.

- Muller P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique, *Revue française de science politique*, 50, 2, 189-208.
- Muller, P. (2015). *La société de l'efficacité globale*, Paris : PUF.
- Perrenoud, P. (2004). Qu'est-ce qu'apprendre ? *Enfance et psychologie*, 24, 9-17.
- Plane, J.M. (2008). Séduction et management des hommes dans le contexte de l'hyper-modernisme, *Journal des psychologues*, 259, 49-53.
- Schwartz, Y. (2014). « Le travail est toujours une matière étrangère » (entretien), *Regards croisés*, FSU, 12.
- Triby, E. (2021). *Construire des dispositions à la professionnalisation : la relation de formation*, Colloque CRIFPE, Montréal, 29 et 30 avril 2021, Actes à paraître.